



# Ecole de Conduite Jean Jaurès

## MODALITÉS D'ORGANISATION

### FORMATION THÉORIQUE

L'objectif de cette formation est de vous permettre de connaître les règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement adapté d'un conducteur responsable pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

La connaissance des règles nécessite l'implication de l'élève dans sa formation, car le code de la route est une longue liste d'obligations et d'interdictions à retenir.

La concentration et la réflexion mises en œuvre par l'élève lui permettront d'analyser les scénarios de conduite proposés pour structurer ses connaissances et déterminer quelles règles s'y appliquent avec l'accompagnement de l'enseignant.

Les cours théoriques sont proposés sous différentes formes. Ils peuvent être collectifs ou individuels et réalisés en présentiel dans la salle de cours de l'établissement ou en distanciel sous la forme d'une visioconférence. Ces cours sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La totalité du programme de formation théorique est traité sur 23 cours traitant chacun d'une thématique spécifique (voir [la liste des 23 cours thématiques](#)).

En fonction de votre situation vous suivez le(s) cours dont vous avez besoin.

Les horaires des cours théoriques sont déterminés en fonction de vos disponibilités, voir [Quand ont lieu les cours de code ?](#)

La fréquence des séances recommandée pour la formation au code de la route est d'au moins 5 séances par quinzaine, y compris les tests réalisés en autonomie sur le web.

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation sous le format de l'alternance théorique/pratique est à privilégier.

[Cliquer ici pour savoir à quoi sert la formation, comment elle se déroule et quelles sont les conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire](#)

[Et ici pour consulter le règlement intérieur de l'établissement](#)

### FORMATION PRATIQUE

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation est proposée sous le format de l'alternance théorique/pratique. La fréquence des séances recommandée pour la formation conduite au permis B est d'au moins 5 séances par quinzaine.



Les cours pratiques se déroulent individuellement dans un véhicule de l'établissement. Ils sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Le véhicule peut être à boîte de vitesse manuelle ou automatique et il est équipé de double-commande.

Les horaires sont fixés notamment en fonction de vos disponibilités et des objectifs pédagogiques recherchés, voir [Quand ont lieu les cours de conduite ?](#)

Les séances sont organisées en fonction de vos progrès de manière à ce que le niveau de difficulté de chaque séance soit adapté à vos besoins pour optimiser votre progression. Vous serez notamment amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Un voyage école et/ou un cours pratique collectif peut vous être proposé... En quoi cela consiste ?

Cela permet de partir en groupe de deux ou trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une période de deux heures minimum (quatre heures minimum pour le voyage école).

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces cours permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée... En quoi consiste l'écoute pédagogique ?

Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

[Cliquer ici pour savoir à quoi sert la formation, comment elle se déroule et quelles sont les conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire](#)

[Et ici pour consulter le règlement intérieur de l'établissement](#)